Enseignant en rythmique, mouvement, expression corporelle et arts du cirque

RÉF | 1850

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

Cette formation vise deux objectifs indissociables : former à la pédagogie et fournir un bagage artistique polyvalent. Plus spécifiquement, il s'agit de : Développer les compétences pédagogiques et méthodologiques de l'enseignant.
Développer les compétences techniques pour enseigner les différentes disciplines.
Transmettre un savoir-faire didactique et méthodologique dans le souci du respect du développement global de la personne. Développer des aptitudes créatives, des outils d'expression et de communication.

Certification(s) visée(s)

Certificat ou diplôme d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (plusieurs types d'attestation sont délivrés)
(diplôme expression corporelle, orientation arts du cirque)

Type de formation

Associatif

ORGANISATION

Durée

4 année(s)

Début

Septembre

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 18 et 25 ans.
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice* (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
*Peu ou pas de bagage artistique et pédagogique
*Réussir deux journées d' audition devant un jury (compétences artistiques, techniques et intellectuelles + motivation)

Remarques

Possibilité de terminer les études en 3 ans en réalisant travaux et stages en 3e année..

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Contactez l'organisme.

Organisme

École de cirque de Bruxelles
Rue Picard 3
1000 Bruxelles
Tél: 02 640 15 71
https://www.ecbru.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation